



# Le Projet d'Accompagnement Personnalisé

*Enjeux d'individualisation, au cœur de pratiques collectives* ☺



## Objectifs pédagogiques

- Comprendre le projet d'accompagnement personnalisé : aux origines du dispositif
- S'appropriier l'appui méthodologique proposé par les RBPP – Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles – de l'Anesm/HAS
- Faire un état des lieux des pratiques et des outils utilisés pour personnaliser l'accompagnement au sein du service ou de l'établissement dans lequel exerce les bénéficiaires de la formation

## Compétences visées

- Acquérir des points de méthode, pour mobiliser les outils et concepts en lien avec les objectifs pédagogiques définis.
- Situer son action, au sein d'un collectif de travail.
- En équipe, être capable de rédiger et actualiser les PAP et organiser la concertation avec les usagers.

## Eléments de contenu

### **Module 1 . Eléments de contexte : Le PAP introduit par la loi 2002.2**

- Le PAP témoigne de la volonté du législateur de mettre la personne accompagnée au cœur du dispositif
- Actualité de la réforme de l'évaluation externe et l'utilisateur, toujours et plus encore, au cœur du système
- Notre actualité à tous : Impacts de la pandémie

### **Module 2 . Des repères méthodologiques : Les RBPP de l'Anesm/HAS**

- Des outils d'appui méthode pour dépasser les écueils de la mise en œuvre des PAP : les RBPP
- Les RBPP spécifiques qui traitent du sujet
- Les RBPP transversales qui font référence au sujet

### **Module 3 . Des professionnels, des équipes au quotidien**

- Le PAP entrant en résonance avec les représentations des professionnels : approche philosophique du sens de la vie, des questionnements éthiques

### **Module 4 . Les outils utilisés**

- Spécificités du public accompagné et portée du PAP
- Etat des lieux des supports utilisés et des concepts qui ont présidé à leur conception
- Employabilité et acceptabilité des supports par les professionnels

### **Module 5 . Eléments facilitateurs de la dynamique d'équipe**

- La place accordée au PAP dans l'organisation du travail :
  - o la procédure d'accueil et l'analyse des besoins
  - o les temps de concertation d'équipe
  - o le référent

### **Module 6 . La participation des usagers : spécificités des SSIAD**

- Engager la personne, son entourage proche dans la dynamique du PAP
- Acceptabilité des supports par la personne
- Questionnement sur les conditions d'adhésion de la personne au PAP

### **Module 7 . Les atouts réussite de la conduite du projet**

- Une réelle place dans l'organisation, appuyée par la direction, portée par l'encadrement
- Piloter le PAP pour qu'il vive...

## **Méthodes & supports pédagogiques**

### Méthode

La formation est dispensée sur la base de différents supports, adaptés aux finalités pédagogiques : Podcasts, enregistrements, courtes séquences de filmées illustrant les idées et concepts abordés.

Les séances de formation seront basées sur les analyses de pratiques professionnelles – approche de Patrick Robo@.

### Outils et supports pédagogiques

Quizz d'auto-évaluation formative.

Portofolio des supports pédagogiques en ligne, accessible via un lien ou QR code fourni avec un Méta-plan de la formation.

## **Indicateurs & modalités d'évaluation**

- En amont de la formation : Expression écrite des attentes
- En début de formation et en fin de formation : Autoévaluation formative des connaissances sur le sujet
- En fin de parcours de formation : Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

## **Public concerné & prérequis**

Encadrants, IDEC et équipe soignante

Il n'y a pas de prérequis nécessaires pour suivre la formation.

## Accessibilité aux apprenants en situation de handicap



- **Accessibilité** : Les formations sont organisées, soit au sein de l'entreprise ou à distance. Celle-ci met à disposition un lieu accessible aux salariés en situation de handicap.
- **Accessibilité du contenu de la formation** : Un entretien préalable est mené soit avec l'employeur soit avec la personne formée afin de déterminer ses besoins au regard d'un éventuel besoin de compensation, pour ensuite adapter la formation en conséquence.
- **Référent handicap** : Muriel Manent

## Modalités pratiques

- Lieu de formation : Dans les locaux du service
  - Durée : 2 jours
  - Horaires : 9h30-12h ou de 13h30-17h, ajustables
  - Communication du programme de formation et du métaplan à l'issue de l'analyse des besoins.
- Fiche d'inscription renseignée par l'employeur, qui recueille le consentement des apprenants à la transmission de leurs données professionnelles.

## Délais d'accès & tarifs

- Un programme de formation personnalisé, ainsi qu'un devis de formation sont proposés, à l'issue de l'analyse des besoins.  
Les dates de mise en œuvre de la formation sont définies ensemble et notées sur la convention de formation qui est soumise pour accord.  
Les délais de réalisation de la formation s'adaptent aux éventuelles formalités de prise en charge financières à réaliser. Le délai habituel est d'un mois minimum, de l'acceptation du devis de formation à la première séance.
- La présente formation est dispensée dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise, réalisée sur le temps de travail.
- Frais pédagogiques : 800€ nets par jour pour un groupe de 12 participants / 600€ par jour pour un individuel.

## Votre contact

Responsable pédagogique : Muriel MANENT, Psychologue du travail et des organisations (DESS Psychologie sociale et du travail).

Gérontologue (Master II Droit et gestion des établissements de santé – Parcours gérontologie).  
IPRP, intervenant en prévention des risques professionnels, enregistré auprès de la Direccte Occitanie sous le n°2019091134056.

Praticienne certifiée MBTI® Niveaux I

Eponym Conseil, 605 chemin du stade - 30360 VEZENOBRES

Siret : 45199240800059 / NAF : 7022Z

Mail : [m.manent@eponym-conseil.fr](mailto:m.manent@eponym-conseil.fr) / Tél : 0621821344

[eponym-conseil.fr](http://eponym-conseil.fr)

